



LA DISTINCTION ALCIDE-C.-HORTH • 2021

*Recteur de l'UQAR
1970-1977*

Remise par la Fondation de l'UQAR, la distinction Alcide-C.-Horth se veut une marque de mérite et un témoignage de reconnaissance envers la carrière et le travail de recherche ou de création d'un membre de la communauté universitaire de l'UQAR.

Cette distinction annuelle est remise en alternance au secteur des sciences humaines et sociales, et au secteur des sciences naturelles, appliquées et de la santé.

La distinction est accompagnée d'une subvention de recherche d'une valeur de 2 500 \$ remise par la Fondation de l'UQAR.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

En cette année 2021, la distinction Alcide-C.-Horth sera attribuée au **secteur des sciences humaines et sociales** selon les critères suivants :

- La contribution au développement de l'enseignement et de la recherche à l'UQAR;
- La contribution à la formation de chercheuses, de chercheurs, de créatrices ou de créateurs;
- La qualité et l'importance de la contribution scientifique;
- La reconnaissance par les organismes subventionnaires;
- Les retombées de la contribution dans le milieu régional (développement du milieu par la recherche ou la création, contribution au développement d'institutions ou d'organismes de la région);
- Le rayonnement de la personne dans le milieu scientifique ou de création.

Le premier critère se voit attribuer une pondération de 25 points, tandis que les cinq autres critères se voient attribuer une pondération égale de 15 points chacun.

COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection sera composé de :

- Une personne déléguée par la Fondation de l'UQAR;
- Une personne cadre nommée par le recteur;
- Une personne du secteur académique externe à l'UQAR.

*Aucun-e candidat-e à la distinction Alcide-C.-Horth ne pourra faire partie du comité de sélection.

**La direction de la Fondation de l'UQAR agit à titre de secrétaire du comité.

APPEL DE CANDIDATURES

- L'appel de candidatures est effectué par la Fondation de l'UQAR sous forme d'affichage sur les babillards, ainsi que par une communication adressée au Décanat des études et au Décanat de la recherche.
- Une personne peut soumettre elle-même sa candidature ou la candidature peut être soumise par des collègues.
- Le dossier de mise en candidature doit inclure :
 - Une lettre de présentation, laquelle met en évidence les éléments des critères retenus dont notamment des informations, pour la période couverte par le dossier de candidature, sur l'implication en recherche et enseignement du (de la) ou candidat(e), ou dans des tâches administratives à l'UQAR (trois pages maximum);
 - Deux lettres d'appui (une page par lettre maximum);
 - Le curriculum vitæ du (de la) ou candidat(e);
 - La liste des publications, réalisations et subventions.

Notez que les dossiers de candidatures déposés lors de concours précédents, et pour le secteur donné, pourront être considérés dans le présent concours si une mise à jour est dûment effectuée.

CHEMINEMENT DES DOSSIERS

Le dossier complet de mise en candidature doit être reçu au bureau de la Fondation de l'UQAR, local D-203, ou par courriel (aucun dossier papier ne sera accepté) à fondation@uqar.ca au plus tard le :

Dimanche 7 novembre 2021, 16 h

SÉLECTION DU LAURÉAT OU DE LA LAURÉATE

- À l'étude des dossiers complets, et selon les critères d'attribution, les membres du comité de sélection recommandent un(e) lauréat(e) au CA de la Fondation.
- La distinction Alcide-C.-Horth sera remise lors de la fête de reconnaissance des employé(e)s de l'UQAR, en décembre 2021.

Les récipiendaires précédents : Réjean Tremblay (2020), Catherine Beaudry et Mélanie Gagnon (2019), Manon Savard et Nicolas Beaudry (2019), Guillaume St-Onge (2016), Natalie Lavoie (2015), Hélène Sylvain (2014), Claude La Charité (2013), Bernard Hétu (2012), Hubert Gascon (2011), Pierre Blier (2010), Émilien Pelletier (2008), Bruno Jean (2007), Michel Gosselin (2006), Paul Chanel Malenfant (2005), Jean-Pierre Ouellet (2004), Roger Langevin (2003), Gaston Desrosiers (2002), Pierre Fortin (2001), Serge Demers (2000), Bruno Urli (1999), Mohamed El-Sabh (1991).